

RPI Plassay – Saint Sulpice d’Arnoult – Les Essards
Compte-rendu du conseil des écoles n°2 – Lundi 11 mars 2019 – Les Essards

La séance débute à 18h30.

Président du conseil des écoles : M Leloup

Secrétaires de séance : Mmes Pain et Saulières

Présents :

Enseignants :

- Plassay :
 - M Leyris, directeur de l’école de Plassay
 - Mmes Thomas et Gonzalez, adjointes
- Saint Sulpice d’Arnoult
 - Mme Dumont, directrice de l’école de Saint Sulpice d’Arnoult
 - Mme Daniel et M Bichon, adjoints
- Les Essards
 - M Leloup, directeur de l’école de Les Essards
 - Mmes Pain et Saulières, adjointes

Représentants des communes :

- Plassay :
 - M Bachereau, maire de Plassay, président du SIVOS
- Saint Sulpice d’Arnoult
 - Mme Signat, maire de Saint Sulpice d’Arnoult
 - M Poch, adjoint au maire de Saint Sulpice d’Arnoult
- Les Essards
 - M Vidal, maire de Les Essards
 - Mme Félix, conseillère municipale de Les Essards chargée des affaires scolaires, déléguée du SIVOS

Représentants des parents d’élèves :

- Les Essards :
 - Mmes Robin, Larrère-Estève et Decausne, titulaires
 - Mme Drilhon, suppléante
- Plassay :
 - Mmes Fragneau et François, titulaires
 - , suppléantes
- Saint Sulpice d’Arnoult :
 - Mmes Fedy, Feneck et Pignon, titulaires
 - Mme Bertrand, suppléante

Absents excusés :

Mme Carré, Inspectrice de l’éducation nationale

Mme Lesage, DDEN

Mmes Berge, Lainey et Chollet (représentantes des parents d’élèves, Plassay).

1 .Effectifs et prévisions pour la rentrée 2019 :

1.1.Les élèves

Les effectifs actuels :

Plassay : 77 élèves

- Classe de PS/MS 1 : 26 élèves (12 + 14)
- Classe de PS/MS 2 : 26 élèves (10 + 16)
- Classe de GS : 25 élèves

Saint Sulpice d'Arnoult : 75 élèves

- Classe de CP : 24 élèves
- Classe de CE1 : 26 élèves
- Classe de CE1 / CE2 : 25 élèves (6 + 19)

Les Essards : 69 élèves

- Classe CE2 / CM1 : 22 élèves (6 + 16)
- Classe de CM1 / CM2 : 22 élèves (17 + 5)
- Classe de CM2 : 25 élèves

Ce qui fait un total de **221** élèves pour le RPI.

Les effectifs à la rentrée 2019 :

Plassay		Saint Sulpice d'Arnoult		Les Essards	
PS	29	CP	25	CE2	
MS	22	CE1	24	CM1	25
GS	30	CE2	30	CM2	33
Total :	81	Total :	79	Total :	58

Ce qui fera un total de **218** élèves pour le RPI.

2 .Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

2.1.Plassay

Un 2^e exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 1^{er} février 2019 à 15h35.

A la différence du 1^{er} exercice, personne n'a été prévenu ; c'est le directeur, déchargé ce jour-là, qui a déclenché l'alerte depuis le boîtier se situant dans le hall d'entrée.

Le scénario était : le photocopieur dans la salle des maîtres a pris feu suite à un court-circuit.

Les 3 classes se sont rassemblées dans le calme, sans aucun pleur en environ 2min sur le lieu de regroupement près du portail de la cour de récréation. Les différentes tâches ont été réalisées.

Le signal reste peu audible mais au moment du déclenchement les portes des classes étaient ouvertes ; donc signal mieux entendu.

2.2.Saint Sulpice d'Arnoult

L'exercice incendie a eu lieu le jeudi 7 février. Évacuation en 2min 50.

L'alerte est donnée par Mme Dumont via l'alarme incendie.

Les classes de CE1 et de CE1-CE2 se sont évacuées dans le calme par les portes et les portails prévus. La classe de CP n'a pas

évacué, car elle n'a pas entendu l'alarme. Un autre exercice incendie doit être prévu pour permettre à la classe des CP de s'entraîner à sortir dans le calme.

2.3. Les Essards

Exercice incendie :

Jeudi 14 février 2019, 14h45. Élèves non prévenus. Départ de feu classe Mme Saulières.

- Présents : tous les enseignants et le personnel AVS.
- Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.
- Signal : donné par Mme Saulières.
- Bilan :
 - évacuation élèves et personnels dans calme, pas de bousculade, temps = 1min 45 s
 - rassemblement devant le grand portail.
- À améliorer :

Mise en rang des élèves en 3 lignes bien distinctes.

Exercice PPMS :

Pas d'exercice effectué sur cette période. Il reste 2 exercices à faire.

3 .Projets éducatifs et sorties scolaires

3.1.Plassay

- Le lundi 10 décembre 2018, les classes de PS / MS de Mme Thomas et de GS de Mme Gonzalez sont allées visionner « La grande aventure de Non-Non » au cinéma Florida de Saint Savinien ; le vendredi 14 décembre 2018, c'est la classe de PS / MS de M Leyris qui est allée voir « La chasse à l'ours ». La coopérative scolaire a financé les entrées et les 2 bus (520€).
- Le lundi 17 décembre 2018 le Père Noël est venu rendre visite aux enfants à l'école. Il a offert un livre à chaque enfant. Ce jour-là, la municipalité a offert le goûter. La coopérative scolaire a financé un livre à chaque élève.
- L'école a organisé un marché de Noël le jeudi 20 décembre 2018 en soirée. Les enfants ont chanté des chants appris lors de la chorale depuis le début de l'année. Les parents étaient ensuite invités à récupérer les objets de Noël fabriqués par leur enfant dans les classes et ils avaient la possibilité de faire un don à ce moment-là.
- La classe de PS/MS de M Leyris a participé à la 1^e rencontre sportive le jeudi 14 février 2019 matin à la salle polyvalente de Port d'Envaux sur le thème des parcours avec les classes de PS/MS des écoles de Port d'Envaux et Saint Georges des Coteaux. La rencontre s'est terminée par un échange de médailles entre les élèves ainsi que par un pique-nique. M Leyris remercie les parents des 3 écoles (Plassay, Port d'Envaux et Saint Georges des Coteaux) qui se sont portés volontaires pour encadrer un groupe et qui ont vraiment joué le jeu en encourageant et aidant les élèves lors de cette journée sportive. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 9 avril 2019 pendant la semaine de la maternelle. Le thème sera l'athlétisme. Là aussi, beaucoup de parents seront nécessaires pour la bonne tenue des ateliers et des groupes.
- En novembre, les élèves des 3 classes sont allés observer la nature en automne dans les bois de Plassay. En février, ils sont allés observer les différences dans le même bois. Au printemps, ils observeront à nouveau les différences apportées avec le changement de saison.
- Mme Gonzalez organisera des sorties occasionnelles (1 fois tous les 15 jours) pour collecter la nourriture des phasmes (élevage en classe).
- Les 3 classes de l'école participeront à l'opération « Goût de France » du 21 au 24 mars 2019, le matin pendant le temps d'accueil. Dans la continuité de cette opération, la création d'un potager à l'école sur le thème des légumes, des aromates est prévue afin de pouvoir les utiliser en classe pour des ateliers cuisine par exemple.
- Le vendredi 7 juin 2019, les classes de PS / MS de Mme Thomas et GS de Mme Gonzalez iront à l'Île Madame.
- Le lundi 17 juin 2019, la classe de PS/MS de M Leyris ira à l'abbaye de Fontdouce participer à un jeu de piste « A la recherche des trésors de l'Abbaye » et feront également de l'accrobranche (3 parcours adaptés à cette tranche d'âge).

Le coût de ces activités s'élève à 286 €. Pour réduire le montant du bus, une classe de l'école de Port d'Envaux se joindra à la classe. Ainsi le coût du bus sera divisé en 2 et reviendra à 155 € par école.

- Fin juin, Mmes Thomas et Gonzalez ont le projet d'emmener leurs élèves au musée de l'Échevinage de Saintes et à la médiathèque.

3.2.Saint Sulpice d'Arnoult

- En décembre les enfants sont allés au cinéma voir le Grinch. Les entrées ont été financées par la coopérative scolaire et le bus par l'Association des 3 écoles que nous remercions.
- Le 17 décembre nous avons fait des ateliers cuisine pour préparer la soirée conviviale du 18 décembre. Cette soirée a été l'occasion pour les parents de venir déguster les pâtisseries faites par les enfants et écouter les chants qui ont été travaillés en chorale d'école sur la période. Nous remercions la mairie pour le matériel qui a été mis à disposition pour la réussite de cette soirée et pour le financement des boissons. Les ingrédients ont été achetés grâce à la coopérative scolaire.
- Le 22 janvier les trois classes ont accueilli Yolaine Machet, une conteuse qui est venue leur raconter des contes traditionnels. Sa prestation a été financée par la coopérative scolaire.
- Sur la semaine du 28 janvier au 8 février, les CE1 / CE2 de Mme Dumont qui étaient volontaires, ont participé au concours de calcul mental de l'Académie qui s'est fait sur internet.
- Le 5 mars, Mme Fédy est intervenue auprès des 3 classes pour les initier au tissage et leur faire découvrir un véritable métier à tisser. Cette intervention a été financée par la coopérative scolaire.

Dans les projets à venir :

- En mathématiques : le concours du Koala pour les CP – CE1 et celui du Kangourou pour les CE2 aura lieu le 21 mars.
- La fête des 100 jours d'école aura lieu le 5 avril.
- Le 9 avril les classes de CP et de CE1 incluant les CE1 de Mme Dumont iront au musée des vieux métiers à Rochefort.
- Le 24 mai 2019, les CE2, Mme Dumont, char à voile, Saint Georges de Didonne, avec des élèves des Essards et Mme Saulières.

3.3.Les Essards

Participation minimale de 1 € sera demandée aux parents pour toute sortie ou activité payante.

- Cérémonie du 11 novembre 2018, Les Essards : chant des enfants (une vingtaine d'enfants étaient présents) pour le centenaire.
- Lundi 19 novembre 2018 : spectacle plein les mirettes. Pont l'Abbé d'Arnoult, thème Les contes de ma mère l'oye. Par le Quatuor des Anches Hantées, quatuor de clarinettes. Financement bus + entrées = CDC Cœur de Saintonge.
- Mardi 18 décembre, tous les élèves, séance de cinéma, Saintes Atlantic Ciné, voir le Grinch. Financement : bus = mairie, entrées = 264 € (payées par l'association les 3 écoles que nous remercions).
- Mardi 5 mars 2019, classe de M Leloup : test d'aisance aquatique à la piscine Aquarelle de Saintes en vue de la pratique du canoë kayak sur la Charente semaines 18 et 19. Financement : bus = 109 €, entrées = 49 €. Une aide sera demandée à l'association les 3 écoles.
- Mardi 2 avril 2019, tous les élèves de CM2, Mme Pain, visite du Futuroscope à Poitiers. Financement : bus = 638 €, entrées = 698,75 € (23,30 € par enfant, 8 € demandés aux parents). Bus financé par l'association les 3 écoles.
- Vendredi 5 avril 2019, tous les élèves, intervention d'une animatrice Cyclad sur le lombricompost : sciences (pour

faire suite à l'animation du vendredi 5 octobre 2018 sur la mise en place du tri sélectif dans les classes : projet citoyen)

- Mardi 30 avril, vendredi 3 mai, mardi 7 mai et vendredi 10 mai 2019, classe de M Leloup, canoë kayak à Port d'Envaux. Financement : bus = 380 € (95 € par trajet), séances = 320 € (1060 € – 740 € subventions Conseil Départemental de Charente-Martime, 15 € par enfant, 5 € demandés aux parents), utilisation salle des fêtes de Port d'Envaux = 15 € (SIVOS?). Une aide sera demandée à l'association les 3 écoles.
- Vendredi 24 mai 2019, tous les élèves n'ayant pas fait de char à voile (29 élèves), Mme Saulières, char à voile, Saint Georges de Didonne, avec les CE2 de Saint Sulpice d'Arnoult. Financement : bus = ?, entrées = 377 € (13 € par enfant, 5 € demandés aux parents). Une aide sera demandée à l'association les 3 écoles.
- Vendredi 24 mai 2019, les 40 autres élèves, Mme Pain et M Leloup. St Porchaire château de la Roche Courbon. Financement : bus = 90 €, entrées = 340 € (8,50 € par enfant, 4 € demandés aux parents). Une aide sera demandée à l'association les 3 écoles.
- Mardi 18 juin 2019, tous les élèves, visite du Pôle Nature du Parc de l'Estuaire, Saint Georges de Didonne. Financement : bus = ?, entrées = 310,50 € (4,50 par enfant, 2 € demandés aux parents). Une aide sera demandée à l'association les 3 écoles.
- Mai ou juin 2019, tous les élèves de CM2, St Porchaire, visite du collège dans la cadre d'une liaison CM2/6°. Financement : bus = ? (Coopérative scolaire, partagé avec une autre école).
- Juin 2019, tous les élèves de CM2, St Porchaire, activité golf. Financement : entrées = ? (Coopérative scolaire, (0 € demandé aux parents)
- Juin 2019, tous les élèves, Les Essards, CROSS de l'école.
- Projets de Mme Saulières :
 - projet bibliothèque de classe (environ 300 € financés par l'APE),
 - projet « jardinières » (environ 130 € financés par l'APE),
 - proposition dans l'école par les délégués de la classe de changer, à la cantine, les serviettes en papier par des serviettes en tissus,
 - installation d'un potager

4 .Travaux et aménagements

4.1.Plassay

Des arbres (tilleul, mûrier platane, ...) ont été plantés dans la cour.

M le maire annonce qu'il commande un nouveau photocopieur pour l'école.

Les enseignants remercient la municipalité.

4.2.Saint Sulpice d'Arnoult

- La classe de Mme Daniel bénéficie et ce jusqu'à la fin de l'année d'un prêt d'un TBI. Les enfants et l'enseignante sont ravis de ce nouvel outil.
- Divers petits travaux ont été effectués dans l'école : changement d'un robinet dans les toilettes des garçons, changement de la poignée du portail principal.
- Mme la maire annonce que les toilettes du sanitaire des CP (bleu) seront changées dans l'été.

4.3.Les Essards

Ce qui a été fait et/ou réparé :

- dysfonctionnement du bouton du volet électrique de la classe de Mme Pain
- vérification des néons qui dysfonctionnent
- changement des néons de la classe de Mme Pain par 6 panneaux Led

- installation d'éclairages automatiques sous les préaux
- réglage de la porte du bureau qui avait du jeu
- système de verrouillage rapide de la porte du bureau en cas d'intrusion
- réparation d'une suspente du faux plafond de la classe de Mme Saulières
- utilisation d'une subvention au titre du plan « Bibliothèques d'école » du ministère de l'Éducation nationale d'un montant de 2360 € qui nous a permis d'acquérir 235 ouvrages à la librairie Peiro-Caillaud de Saintes avec l'aide de Mme Saulières
- aménagement de la classe de Mme Pain pour un élève à besoins particuliers

Ce qui est en cours :

- piste de saut en longueur demandée par le conseil des élèves
- achat d'une armoire pour les ouvrages nouvellement acquis pour la bibliothèque d'école
- les travaux du préau

Ce qui est à faire :

-

5. Questions diverses des représentants des parents d'élèves

5.1. Les 3 écoles

- La facturation de la cantine scolaire semble ne pas être transmise à la trésorerie en temps réel pour certaines familles. D'où retard et accumulation de plusieurs mois à payer en une seule fois. Y a-t-il des solutions pour palier à cela ?

Réponse :

C'est le Trésor Public qui envoie les factures. Quelques soucis : code postal erroné, envoi de rappels sans envoi de facture... → problèmes informatiques. Il faut se tourner vers le Trésor Public. Les factures et les relances sont envoyées de Lille.

- Serait-il possible d'anticiper les sorties (comme le cinéma, balade diverse...) pour permettre aux parents de pouvoir se rendre disponible selon le planning de chacun ?

Réponse :

Les enseignants remercient les parents sollicités qui peuvent se rendre disponibles. Néanmoins, il est difficile de programmer les sorties trop à l'avance. Pour l'organisation des sorties, les enseignants demandent au plus tôt l'aide de parents accompagnateurs, si besoin.

5.2. Plassay

- Pourrions-nous avoir les menus de la semaine dans le cahier des enfants ou sur internet ? Tout le monde ne peut pas se déplacer.

Réponse :

Les menus sont publiés depuis novembre sur le site internet de la commune à l'adresse : www.mairie17plassay.fr dans la rubrique « Vie communale ». Il n'y a pas de version papier dans les cahiers.

5.3. Saint Sulpice d'Arnoult

- Serait-il possible que les enfants prennent le goûter avant le départ du bus ?

Réponse :

La sortie de classe est à 16h10 et le départ du bus est à 16h20. L'intervalle de temps est trop court pour s'organiser afin que les enfants puissent prendre leur goûter sachant qu'il faut séparer les enfants en plusieurs groupes (garderie, bus et parents).

- Dans la classe de CE1 à Saint Sulpice, nous en sommes au 3ème enseignant, pourquoi autant de changement en si peu de temps ? Où est le bien être pour l'enfant ? Serait-il possible d'avoir une réunion commune avec le dernier instituteur afin d'échanger sur ses méthodes de travail qui interrogent certains parents et perturbent certains enfants ?

Réponse :

Les changements ont été effectués dans l'intérêt des élèves, par l'Inspection. M. Bichon est nommé sur la classe de CE1 jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Bichon a fait une réunion le 1^{er} février avec les parents de sa classe. Et ceux qui auraient encore des interrogations sont invités à se rapprocher de l'enseignant de leur enfant.

Les représentants des parents auraient aimé être informés. Néanmoins, deux parents de la classe de CE1 sont élus représentants des parents d'élèves de l'école de St Sulpice, et ont donc été mis au courant.

5.4. Les Essards

- La question suivante revient encore : certains parents s'interrogent de l'utilité d'un règlement intérieur puisque certains élèves ne le respectent pas et qu'aucune sanction significative n'est prise, notamment que peut-on faire pour que des enfants arrêtent de brutaliser d'autres enfants ? Y a-t-il des solutions ?

Réponse :

Le règlement intérieur définit les règles du bien vivre ensemble à l'école, entre les parents, les enfants, les enseignants, et les adultes. Il préfigure les règles de vie de la société. Le respect du règlement intérieur relève d'une co-éducation.

Un enfant en particulier est en cause. Une procédure a été lancée en décembre et elle suit son cours. Des aménagements sont mis en place pour cet élève suite à de nombreuses réunions avec le RASED (psychologue scolaire et maître spécialisé), des conseillers pédagogiques généralistes et des conseillers pédagogiques spécialistes de ces comportements, ainsi qu'avec Mme l'Inspectrice, le médecin scolaire, les parents et l'enfant.

Les sanctions disciplinaires ne sont pas du ressort du directeur, ni de Mme l'Inspectrice, ni du Maire, mais du DASEN.

- Dans un souci de réduction des déchets, pourrait-on envisager un système de serviettes de table en tissu à la cantine avec le nom de l'enfant qui emmènerait une serviette propre le lundi et la ramènerait à la maison le vendredi pour lavage avec une rotation des serviettes ?

Réponse :

Cette proposition a été faite par les élèves lors du dernier conseil des élèves.

- Pourrait-on augmenter la part de bio à la cantine cela a été fait sans surcoût en France (Sud-est) avec une meilleure gestion du gaspillage (portions réduites avec possibilité de reprendre...) ?

Réponse :

M le maire indique qu'actuellement la cantine est gérée par du personnel remplaçant.

En réponse à la question, M le maire nous informe qu'il y a un impayé de 7000€ au 31/12/2018, alors que le repas n'est qu'à 2,40€. Le bio risque d'augmenter le prix du repas et donc la somme de l'impayé.

La CDA de Saintes a un groupement d'achats.

La mairie va regarder auprès des producteurs locaux : St Porchaire ?

- Quel jour seront les cours sur la sexualité, demandés par la loi Schiaffa ? (Schiappa)

Réponse : À ce jour, aucune information ni consigne n'ont été données aux écoles.

6 .Date du prochain conseil des écoles du RPI

Mardi 11 juin 2019 à 18h30, à l'école de Plassay.

Séance levée à 19h45.

Le président du conseil des écoles
Alexis Leloup

